



2021

Bulletin Municipal



P'tit tour à pied



« Opération « Nettoyons la nature » »



L'Association des donneurs de Sang



Sommaire

ÉLU(E)S et COLLECTIVITÉ.....p 4 - 8

Le mot du Maire

Service public au plus près de vous

Des agents présents sur le terrain

Des agents présents au côté des enfants

L'ÉDUCATION.....p 9 - 13

L'école publique

Service Petite Enfance de l'Agglomération

Le Relais Assistantes Maternelles

LA CULTURE.....p 14 - 15

La médiathèque / ludothèque

L'HABITAT.....p 16 - 18

Vivre sur la commune

Rénover l'habitat ancien

Projets 2021-2022

L'ENVIRONNEMENT.....p 19

Lac collinaire

LA SÉCURITÉ.....p 20 - 21

Entretien et sécuriser la voirie

Projets 2021

LES FINANCES.....p 22 - 23

Comptes administratifs 2020

COMMERCE ET SERVICES.....p 24 - 25

De nouveaux commerces et services

ÉCONOMIE et EMPLOI.....p 26 - 27

Des entreprises créatrices d'emplois

ENGAGEMENT ASSOCIATIF.....p 28 - 29

L'engagement associatif

Les associations

LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION....p 30 - 33

Transport à la demande

Transport pour les personnes à mobilité réduite

Transport scolaire

Cuisine en Velay

Location de voitures électriques

INFOS PRATIQUES.....p 34 - 35

Numéros utiles des différents services

Etat civil

Le mot du Maire



Michel Joubert - Maire

2020: QUELLE ANNÉE !! Nous nous en souviendrons!

Depuis plus d'un an, notre mode vie a été complètement perturbé par la crise sanitaire. Chacun a dû s'adapter, prendre de nouvelles habitudes et surtout des précautions.

Même si la Commune de Chaspuzac a été peu touchée, plusieurs personnes ont été victimes de ce virus, certains de façon bénigne, d'autres plus gravement, nous avons même connu malheureusement quelques décès. Espérons que cette crise sanitaire soit derrière nous, et que dès cet été, ce ne sera qu'un mauvais souvenir. J'invite donc chacun d'entre vous à se faire vacciner dès que ce sera possible, c'est la meilleure garantie.

La plupart des manifestations de la Commune ou des associations ont été annulées: club de 3^{ème} âge, club féminin, clubs sportifs (hand, foot, gym) ont vu leurs activités s'arrêter brutalement. Seule l'amicale des donneurs de sang a passé entre les gouttes et a pu organiser ses deux collectes: « Tant mieux, bravo à eux! ». Un nombre important de donneurs y a participé comme à chaque fois.

Le Maire et la Commission Sociale ont organisé la vaccination des plus de 75 ans. Merci aux bénévoles qui s'y sont impliqués.

Chacun s'est mobilisé pour que cette période d'isolement, de relation sociale perturbée soit vécue au mieux. Le fonctionnement des services communaux a été parfois perturbé, mais a su s'adapter notamment à l'école pour que l'accueil des enfants soit réalisé dans les meilleures conditions. Les projets d'investissement de la Commune ont également pris du retard du fait de divers blocages (arrêt de certaines professions...)

« Vivement que tout redevienne normal! »

Michel JOUBERT

IMPORTANT

La Commune avec le concours de l'Agglomération souhaite réaliser une brochure sur l'évolution de la Commune depuis 50 ans. A ce titre tous ceux qui ont des documents ou des photos sur la Commune ou tout autre élément sur le patrimoine, les paysages, sont invités à le faire savoir ou à les communiquer en Mairie.

NB - La Commune selon la loi, a entrepris la révision du PLU communal. A ce titre, une réunion d'information publique d'explication sur les nouvelles règles d'urbanisme sera organisée le 9 juin 2021 à 20 heures à la salle des fêtes. Cet avis sert d'invitation.

Service public au plus près de vous

Élu(e)s au service des habitants

Les élu(e)s se mobilisent sur le terrain afin d'offrir à chaque habitant de la commune, une réponse adaptée en terme de projets et de développement. L'éducation, la culture, l'emploi, l'accès au logement, la santé, l'environnement sont pour nous, des priorités.



Damien Chabidon, Aurélien Michel, Julien Migne, Fabrice Garrabos, Philippe Rocher, Carole Boncompain, Sylviane Roy, Marjorie Bruneton, Aimé Arnaud, Michel Joubert, Dominique Martel, Virginie Aurelle, Patrice Chamayou, Florence Vidal, David Foury

Des agents au service des usagers

Les neuf agents de la commune présents sur le terrain, se mobilisent pour assurer, avec les moyens dont ils disposent, leur mission de service public. Le contexte demande une grande adaptabilité face aux directives qui changent sans cesse en fonction de l'évolution de l'épidémie CODID-19. Nous ne pouvons que féliciter les agents: à l'école, à la mairie, à la médiathèque et au service technique pour leur engagement au service des habitants de leur commune.

Service administratif: deux agents en Mairie

Jackie Hugon gère l'ensemble des services. Elle est épaulée par **Sylvia Quet**, agent administratif. Elles sont amenées à exercer différentes tâches administratives relevant de leurs compétences: comptabilité, gestion, demande de subventions...La dématérialisation de ces tâches demande une adaptation constante. Jackie et Sylvia sont des personnes ressources pour répondre à vos questions, qu'elles soient d'ordre administratif, juridique, pratique...Elles peuvent vous guider dans vos demandes et questions diverses en l'absence du Maire ou des adjoints. N'hésitez pas à vous rendre en Mairie, les deux agents, quel que soit le contexte sanitaire, seront disponibles pour répondre à vos questions.



Jackie Hugon et Sylvia Quet

Des agents présents sur le terrain

Service technique: des agents polyvalents et complémentaires

Deux agents, **Laurent Michel** et **Stéphane Ferreboeuf**, sont présents sur le terrain pour assurer des missions de service technique. Leur poste demande une bonne polyvalence car ces derniers sont amenés à faire tous types de travaux: maçonnerie, électricité, plomberie, peinture, entretien des espaces verts, déneigement...

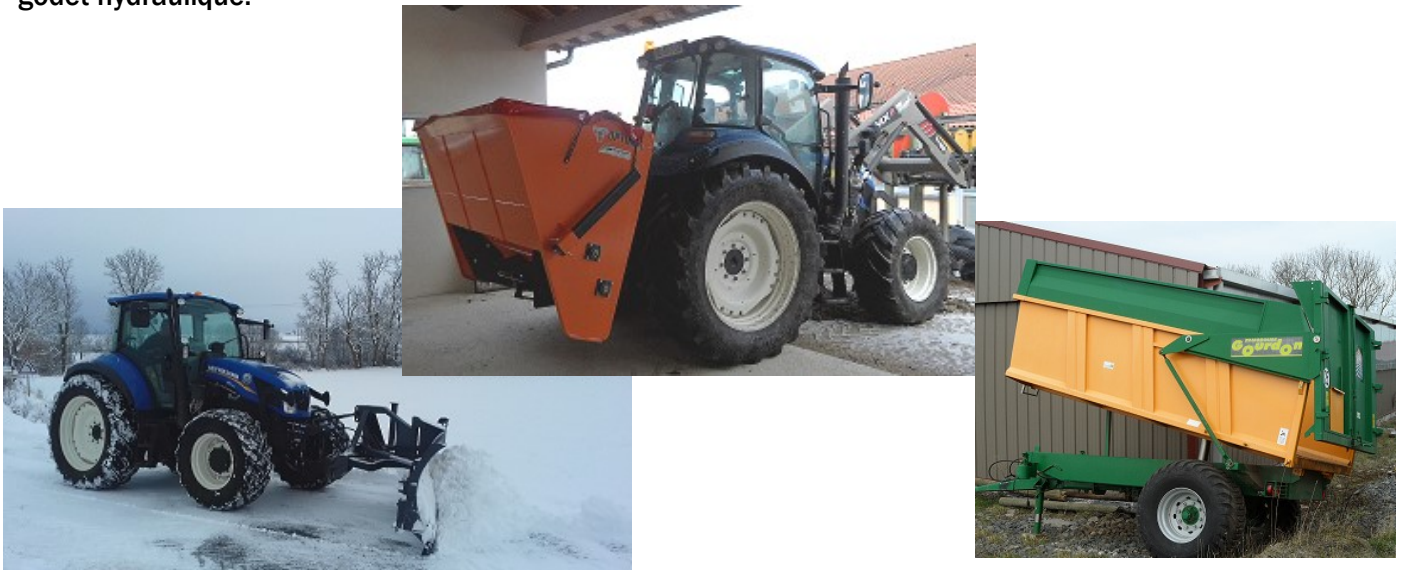
Afin de se donner les moyens d'entretenir la commune dans de bonnes conditions, la Mairie a fait l'acquisition de nouveau matériel : achat d'un tracteur, d'une sableuse/saleuse, d'une remorque agricole et d'un godet hydraulique.



Laurent Michel



Stéphane Ferreboeuf



Projet de construction d'un entrepôt

Afin de pouvoir stocker les différents véhicules de la commune, un projet de construction d'un entrepôt est en cours de discussion. Celui-ci devrait voir le jour dans les années à venir.

Ecologie et environnement

La commune a fait l'acquisition d'un second véhicule pour permettre aux deux agents techniques d'être autonomes dans leurs missions. La commune a fait le choix d'acquérir une voiture électrique d'occasion dans une démarche écologique et responsable. De plus, le choix de « l'électrique » répond bien aux attentes en terme d'utilisation sachant que les agents sont majoritairement amenés à faire des courts trajets, principalement sur la commune et ses alentours .



Concernant l'**éclairage public**, les ampoules à forte consommation, seront remplacées par des éclairages LED afin de réduire la facture d'électricité tout en maintenant un éclairage constant et de qualité. Enfin, la commune souhaite donner de la couleur et rendre les villages accueillants en installant de nombreux bacs à fleurs dans les différents villages situés sur la commune.

Des agents présents sur le terrain

Entretien et rénover : l'école

Pendant les vacances de février, les premiers travaux de rénovation d'une classe du groupe scolaire, ont débuté. Les travaux de peinture et de remplacement des sols vont donner un petit « coup » de fraîcheur au groupe scolaire. Dans les mois à venir, d'autres classes seront rénovées. Certaines vitres ont également été remplacées suite à des dégradations volontaires (jets de cailloux...) constatées sur beaucoup d'entre elles.

Nous ne pouvons que rappeler que toutes les dégradations gratuites et incivilités (mégots de cigarette et verre retrouvés dans la cour) ne sont pas constructives et qu'à terme, des questions se posent sur le maintien de l'accès de la cour de l'école au public. Nous comptons sur la responsabilité de chacun pour que cet espace continue à être utilisé par tous : familles, jeunes enfants et adolescents en dehors du temps scolaire et puisse continuer à rester agréable (même en soirée) et que les nuisances sonores ne deviennent pas problématiques pour les riverains habitants à proximité.



Fin des travaux de rénovation d'une classe



Entretien des pare-soleils (médiathèque)



Sécuriser les installations

Après discussion lors d'un conseil d'école, il a été décidé de démonter la structure de jeu extérieure installée dans la cour de l'école. Cette structure utilisée par de nombreux enfants lors des récréations a été jugée peu adaptée à l'âge des enfants. La structure a été réinstallée aux abords du terrain de pétanque de Chaspuzac, à proximité de la salle polyvalente.



Des agents présents au côté des enfants

Des actrices essentielles présentes au côté des enfants



En haut : Françoise Gévaudan, Danielle Thiebault, Marie-France Rieu
En bas : Laetitia Tardieu, Angélique Lagarto, Bernadette Gardès

Au sein de l'école publique, deux agents municipaux **Marie-France Rieu** et **Angélique Lagarto**, aides maternelles, accompagnent les enfants dans leurs apprentissages au côté des enseignantes. Marie-France dans la classe des GS/CP et Angélique dans la classe des TPS/PS/MS. Elles assurent également les temps de cantine avec **Françoise Gévaudan**. Françoise accueille les enfants dès 7h30 en garderie et propose des jeux variés, des jeux calmes, du coloriage... Dès la fin des cours à 16h15, les enfants de la maternelle jusqu'aux CP retrouvent Françoise et Angélique à la garderie, tandis que les enfants du CE jusqu'au CM2 sont accueillis en étude de 16h15 à 17h00 par Marie-France et **Laetitia Tardieu**. La garderie du soir est assurée par Françoise jusqu'à 18h30.

La cantine : mise en place de deux services

En raison des protocoles liés à la crise sanitaire, deux services ont dû être proposés afin de garantir la sécurité des enfants.. Actuellement 60 à 70 enfants mangent à la cantine . Depuis janvier 2021, les trois agents soutenus par le personnel enseignant ont dû trouver des solutions et s'adapter pour assurer les services et la surveillance entre les deux services. Vu la charge importante de travail et les évidentes difficultés rencontrées par les agents, fin mars 2021, la commune a dû faire appel à une personne supplémentaire pour épauler l'équipe dans la gestion des repas et l'encadrement des enfants lors de la pause méridienne. Une réflexion est en cours pour agrandir les locaux de la cantine.



L'entretien des locaux: assurer la sécurité de tous les publics

L'entretien et la désinfection des locaux sont assurés par **Daniel Thiebault**, agent d'entretien. L'application des protocoles stricts liés à la crise sanitaire a nécessité le recrutement de **Bernadette Gardès** pour assurer l'entretien des locaux accueillants du public: école, médiathèque, Relais Assistantes Maternelles... Nous pouvons remercier et féliciter les agents d'entretien ainsi que toutes les nombreuses personnes qui ont été sollicitées, durant l'année 2021, pour épauler, renforcer et parfois remplacer les agents d'entretien, et ainsi permettre à tous de travailler dans de bonnes conditions.

Quant aux agents présents au côté des enfants, elles ont su faire preuve d'une grande adaptabilité. L'équipe est soudée et l'entraide et la solidarité bien présentes. Elles ont su s'épauler et être disponibles pour les enfants, qui eux aussi, ont dû s'adapter à des règles sanitaires strictes: port du masque pour les moins de 7 ans, distanciation physique, limitation des brassages de classes à la cantine, dans la cour de récréation...Des règles imposées, pour la sécurité de tous, que les enfants ont suivi avec beaucoup de sagesse et de compréhension. Nous pouvons féliciter les agents de l'école qui jouent un rôle essentiel dans la journée de l'enfant et les accompagnent dans des moments importants : l'accueil du matin, du soir, les temps de repas, les devoirs...

L'école publique

**121 enfants sont scolarisés cette année 2020/2021 à l'école publique
plus de 130 enfants prévus à la rentrée prochaine**



Maryline Cuoq, Cécile Rivet, Mylène Martel, Cathy Marcellier, Eléna Faure, Florence Breyse, Marie Aulagnier

Florence Breyse, directrice de l'école assure les temps d'enseignement auprès des TPS/PS/MS (35 élèves inscrits) et lors de ses décharges de direction, c'est Eléna Faure, enseignante, qui prend la classe des tout-petits. Marie Aulagnier est enseignante en GS/CP (20 élèves). Cathy Marcellier enseigne dans la classe des CP/CE1 (19 élèves) et Maryline Cuoq dans la classe des CE1/CE2 (23 élèves). Enfin Mylène Martel est enseignante en CM1/CM2 (24 élèves) toute la semaine sauf les vendredis qui sont assurés par l'enseignant Mickaël Pierzak. Cécile Rivet est AESH (Accompagnatrice des Enfants en situation de Handicap). Elle suit et accompagne les enfants en difficultés dans les différentes classes. En janvier 2021, l'école a également accueilli dans l'équipe Elia Chanal, en service civique.



Classe de TPS/ PS/MS



Classe de GS/ CP



Classe de CP/ CE1



Classe de CE1/ CE2



Classe de CM1/ CM2

Le coût de fonctionnement total de l'école publique (personnel, chauffage, cantine...) représente 250 000 € soit 1/3 du budget de la commune.

L'école publique

Des projets variés et enrichissants

Malgré une année sous le signe de la crise sanitaire, l'équipe enseignante a su s'adapter et proposer aux élèves de nombreuses sorties extérieures et des projets variés tout au long de l'année. La directrice, très dynamique, a su tisser des liens avec de nombreux partenaires notamment l'**USEP** mais aussi d'autres partenaires comme la LPO, la Communauté d'agglomération du Puy en Velay...et ainsi offrir à tous les élèves une ouverture culturelle, une initiation à des pratiques sportives variées (rugby, course d'orientation, VTT, golf, parcours de motricité, initiation tennis) et une sensibilisation à l'engagement citoyen en faveur d'actions solidaires et respectueuses de l'environnement.

Des actions en faveur de l'environnement

Dans le cadre du projet d'école sur l'Education à l'Environnement, et pour une labellisation E3D (école en démarche de développement durable) niveau 2, l'équipe enseignante a lancé une "Opération Nettoyons la Nature" (Partenaire Leclerc) qui a eu lieu le vendredi 25 septembre 2020 de 18h à 19h. Malgré la pluie, de nombreux enfants accompagnés de leurs parents étaient présents et actifs pour nettoyer et collecter les déchets dans le village et ainsi rendre notre village plus propre.

Opération "Nettoyons la nature"



Des sorties culturelles et sportives

Le p'tit tour à pied



C'est sous un beau soleil d'octobre que les enfants de la GS jusqu'au CM2, se sont rendus à Chambeyrac près de Polignac pour participer à une journée organisée par l'**USEP**. Au programme, randonnée et pique-nique zéro déchet.

Hôtel des Lumières



Direction l'Hôtel Dieu transformé en Centre d'Art Numérique pour découvrir les deux spectacles intitulés "Jusqu'au cœur de la terre" et "Lumières impressionnistes". Les enfants ont pu apprécier ce voyage en immersion au centre de la terre et découvrir les plus grands chefs d'œuvres du courant impressionniste grâce aux toutes nouvelles technologies de projection et aux sons design.

Une sortie VTT prévue en juin 2021

La classe de CM s'initie au VTT en vue de la prochaine sortie organisée par l'**USEP**, qui les conduira, avec leurs deux roues, de Polignac à Saint Julien Chaptueil. Avant cette grande sortie, les enfants s'initieront sur les routes de la commune et des environs encadrés par l'équipe de l'**USEP**. Marc Le Guelaff, conseiller pédagogique, partenaire de l'**USEP** et de prévention MAÏF, intervient également pour sensibiliser les enfants aux dangers de la route et ainsi pour faire du vélo en toute sécurité.



L'école publique

Course des DROITS DES ENFANTS : une action solidaire

Dans le cadre de la journée des droits des enfants, l'école a participé, le jeudi 26 novembre 2020, à la journée solidaire organisée par l'USEP. En raison des consignes sanitaires et sécuritaires, cette journée s'est déroulée à proximité de l'école, dans le pré prêté par un habitant pour l'occasion. Les élèves ont pu participer à trois activités: une course d'endurance qui a permis pour l'ensemble de l'école de faire 159,1 kms, une séance fitness sur le terrain multisport: musique à fond, sourires aux lèvres et franches rigolades et enfin, un atelier autour des photos du Secours Populaire permettant de faire du lien avec les articles de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**.



Ces séances ont permis aux élèves de faire du sport. Une vraie soupape d'oxygène en ces temps de confinement.



Des projets fédérateurs autour du LAND ART



Cette année, l'équipe enseignante a choisi de s'intégrer au **projet fédérateur « Land Art »** proposé par l'Education Nationale. Après avoir accueilli et découvert le travail de l'artiste contemporain Jérôme Leyre qui s'inspire de la Nature pour créer ses œuvres monumentales, les enfants de la maternelle au CM2 créeront « in situ », avec Jérôme, des œuvres éphémères avec les éléments de la nature.

Une exposition des œuvres des enfants sera visible tout l'été 2021 dans l'espace exposition de la médiathèque. Vous pourrez y découvrir les photographies des œuvres réalisées autour du Land Art mais également une fresque interactive réalisée avec les enfants sur le thème de la nature.

Biodiversité : La Ligue de Protection des Oiseaux



Des centaines d'espèces d'oiseaux disparaissent chaque année en raison de multiples facteurs environnementaux et humains néfastes pour notre environnement: pollution, produits chimiques, destruction des habitats...etc. En installant des mangeoires, des niochirs, une maison à insectes, comme c'est le cas dans la cour de l'école, les enfants participent à maintenir et préserver la biodiversité.

Environnement : le compost

En lien avec le projet d'école autour de l'environnement, les enfants ont également accueilli un intervenant chargé du Service Prévention Collecte et Traitement des Déchets de l'Agglomération pour mieux comprendre comment fonctionne un compost et continuer ainsi à composter les déchets alimentaires, déchets verts... pour alimenter les deux composteurs installés dans l'école.

Service Petite Enfance



Le Guichet Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération

Le Relais Petite Enfance de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a pour mission principale l'information sur les différents modes d'accueil dans le cadre du guichet petite enfance. Un entretien individualisé est proposé à chaque famille à la recherche d'un mode d'accueil. Pour obtenir un rendez-vous, les parents doivent faire une demande via le site monenfant.fr ou contacter la responsable au **04 71 02 49 77** voire par mail à guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr. Cet entretien permet de répondre aux interrogations, d'étudier au plus près les besoins et souhaits pour l'accueil de l'enfant, d'enregistrer les pré-inscriptions pour la(les) structure(s) souhaitée(s) et d'obtenir les coordonnées des assistantes maternelles. En plus d'assurer les permanences du guichet petite enfance, la responsable de Relais propose diverses actions destinées à la professionnalisation des assistantes maternelles (réunions d'informations collectives, conférences, formations) et des animations (temps d'éveil destinés aux enfants accueillis au domicile des assistantes maternelles).

Permanence du guichet Petite Enfance à Chaspuzac
les JEUDIS de 12h30 à 17h00 sur rendez-vous



**Responsable du Relais
sur le secteur de Chaspuzac**

Virginie PAYSAL : 06. 80. 92. 76. 91

Les **Assistants Maternelles** : parcours, formation

Les assistantes maternelles assurent l'accueil, l'éveil, le développement, le bien-être et la sécurité des enfants. Elles sont agréées par le service de **Protection Maternelle et Infantile (PMI)**. Cet agrément assure que ces professionnelles ont validé une formation obligatoire de 120 heures et exercent en toute légalité. Elles accueillent à leur domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles (MAM) jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. Le **parent est employeur** de l'assistante maternelle et peut bénéficier de ce fait d'une aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales (85 % maximum du salaire mensuel et 100 % des cotisations patronales et salariales pris en charge dans le cadre du Complément Libre Choix du Mode de Garde).

Le Relais Assistantes Maternelles



Le R.A.M : un service de la Communauté d'Agglomération

Au vu du nombre grandissant d'installation de jeunes familles sur la commune de Chaspuzac, la mairie a souhaité aménager un espace dédié à la petite enfance dès la construction de la médiathèque en 2011. Elle met donc ses locaux à disposition du Service Petite Enfance de l'Agglomération, depuis 2011, sous la forme d'un « Relais Assistantes Maternelles » situé à gauche en rentrant dans les locaux de la médiathèque.

Le R.A.M : un espace dédié à la Petite Enfance à Chaspuzac

Le Relais propose des temps d'animations destinés aux assistantes maternelles et aux enfants accueillis à leur domicile. Des parcours de motricité sont proposés ainsi que des temps de jeux libres, des temps d'animations autour des livres, chansons et comptines et même un espace snoezelen permettant d'accompagner l'enfant dans le développement de sa sensorialité. Parfois, sont invités des intervenants extérieurs comme des musiciens ou conteurs. Le R.A.M permet de créer un espace de socialisation pour les enfants mais également un espace de partage des pratiques professionnelles pour les assistantes maternelles. Actuellement, 9 assistantes maternelles indépendantes exercent sur la commune.

Animations destinées aux Assistantes Maternelles et aux jeunes enfants à Chaspuzac

Les **VENDREDIS** de 9h15 à 11h30 hors vacances scolaires.



Recherche des Assistantes Maternelles sur la commune

Pour pallier aux prochains départs à la retraite de plusieurs assistantes maternelles actuellement en fonction, la commune encourage les personnes intéressées par les métiers de la petite enfance à ne pas hésiter à se renseigner auprès du service de la Petite Enfance de l'agglomération afin de connaître les démarches à effectuer pour s'installer en tant qu'indépendante et garder de jeunes enfants à domicile.

La culture

Le médiathèque fête ses 10 ans!!



Inauguré en janvier 2011, La médiathèque **fête ses 10 ans** cette année. Cette structure regroupe différents services : la médiathèque/ludothèque et le Relais Assistantes-Maternelles. La structure permet à toutes les générations de se côtoyer, d'échanger et d'accéder à une offre culturelle variée. Des conférences, des expositions, des ateliers, des spectacles vous sont proposés tout au long de l'année grâce au soutien financier de la commune. Ce lieu culturel, avec ses différents espaces (salles d'activités, couloir d'exposition et autres petites salles), offre une multitude de possibilités. En fonction des projets, l'utilisation des espaces évolue. De-

puis deux ans, l'école investit également les locaux lors des temps de motricité pour les enfants de maternelle, pour le suivi des enfants en difficultés ou encore lors d'ateliers animés par des intervenants extérieurs.

La médiathèque : un service culturel essentiel

La culture est essentielle, elle ouvre nos esprits, éveille nos sens, nourrit notre imaginaire...Depuis le début de la crise sanitaire, les lieux de culture sont fermés, les programmeurs, artistes, intermittents durement touchés. Les médiathèques font parties des lieux de culture épargnés par la crise alors toute l'équipe, Annie et Maryse, les bénévoles et Laetitia, la responsable, se mobilisent pour vous permettre l'accès aux différents services dans les meilleures conditions. La médiathèque permet de se retrouver, d'échanger et de maintenir du lien social.



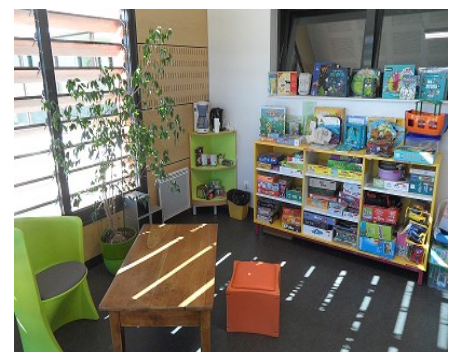
Une offre numérique avec @ltithèque

Depuis 2017, en partenariat avec la Médiathèque Départementale de Haute-Loire et grâce une participation financière de la commune, la médiathèque permet à ses adhérents d'avoir accès à une offre numérique. Après inscription sur la plateforme @ltithèque, chaque adhérent peut écouter de la musique, visionner des films, feuilleter des magazines et quotidiens en ligne mais également accéder à une offre d'autoformations dans les domaines de leur choix. N'hésitez pas à vous renseigner sur ce service auprès de l'équipe.



La Ludothèque : partager des moments en famille

Depuis 2014, la médiathèque est un « Point-Relais Jeux » de l'Agglomération. Il est donc possible de jouer sur place, le jeu côtoyant harmonieusement le livre et permettant de partager du temps en famille, grâce aux espaces de jeu aménagés dans la médiathèque, mais également d'emprunter des jeux à la maison pour **1,50 € par jeu pour une durée d'un mois**. Il est tout à fait possible d'emprunter des jeux sans pour autant prendre une adhésion à la médiathèque. En raison des protocoles sanitaires, le jeu sur place est limité, par ailleurs, emprunter des jeux à la maison, est tout à fait possible. Quant le contexte sanitaire le permettra, des événements ponctuels autour du jeu vous seront proposés.



La culture

Un lieu d'éveil pour découvrir, apprendre et grandir

Dès l'ouverture de la médiathèque en janvier 2011, la commune a souhaité soutenir et encourager les actions éducatives, sportives, artistiques et ludiques menées à destination du public scolaire. A travers les différentes propositions en terme de services et en terme de programmation culturelle, la médiathèque apporte une belle dynamique culturelle sur la commune.



Atelier libre autour de l'exposition d'Evelyne Dumaine



Atelier « Collages » avec les CM

Des animations à destination du public scolaire



En dépit du contexte sanitaire, les accueils de classe à la médiathèque, ont été maintenus. Laetitia Tardieu anime ces temps d'animations et permet aux enfants de découvrir différents univers artistiques à travers la littérature, les Arts plastiques, la musique...Au programme: des ateliers d'arts plastiques, des ateliers d'écriture, des raconte-tapis...Les approches et les supports utilisés sont variés pour éveiller, nourrir et enrichir leur imaginaire et permettre d'ouvrir des horizons pour l'expression de leur créativité.

Des rencontres avec des artistes de tous horizons

Des rencontres avec des auteurs, illustrateurs, des musiciens, des plasticiens sont également proposées aux enfants de l'école. En créant du lien entre l'école et la médiathèque, les projets s'enrichissent en terme d'actions éducatives et de complémentarité dans les approches. En janvier, la médiathèque a accueilli Clarisse Lochman, autrice-illustratrice, en mars, la photographe, Vinciane Liners sur le thème des « Esprits de la Nature ». En mai, il sera proposé aux enfants de réaliser une fresque avec l'artiste Gillian Ferreira : une fresque interactive que vous pourrez découvrir cet été à la médiathèque.



Clarisse Lochmann

Des espaces investis sous toutes les formes

En mars, l'USEP a investi les locaux afin de proposer aux enfants de TPS/PS/MS 3 ateliers: parcours de motricité dans les salles d'activités, initiation au tennis dans le couloir et zumba dans la salle du Relais Assisantes Maternelles.



Habitat

Construire à Chaspuzac

Les premières maisons sortent de terre sur la zone des Fourniaux, zone viabilisée par la commune en 2019. Trois maisons sont en cours de construction et deux autres maisons devraient bientôt suivre. Sur les **29 lots constructibles**, plusieurs lots sont déjà réservés. Cette attractivité pour notre commune s'explique d'une part en terme de coût (bien moins élevé qu'en zone urbaine), pour le cadre de vie, agréable, en campagne (et cela d'autant plus en cette période de crise) mais également en terme de développement, d'accès à l'emploi et à de nombreux services de proximité grâce à la zone d'activités en pleine expansion. La population augmente chaque année et il est important d'accompagner cette évolution en répondant aux besoins et attentes d'une population de plus en plus jeunes.



Louer sur la commune

La commune, au fil des années, a acheté et rénové de nombreux logements anciens qu'elle propose à la location. Ces logements sont très demandés.

Des travaux de **rénovation** des menuiseries extérieures des **maisons de Fontannes**, ont été réalisés: 130 fenêtres et volets ont été changés. Ces travaux sont en partie subventionnés par **le Département**.



Maisons à Fontannes : travaux de rénovation



Travaux en cours...

Habitat

Rénover l'habitat ancien et créer des logements neufs

La **rénovation des habitats anciens vacants** en logements neufs se poursuit en 2021. La commune ne souhaite pas laisser le cœur des villages à l'abandon et les maisons se dégrader. En facilitant l'installation de familles dans des logements neufs, agréables et entretenus, la commune souhaite redynamiser le cœur des villages.

Les travaux de rénovation de la « **Maison Chapon** », rue de l'Eglise à Chaspuzac, ont débuté. Deux logements seront créés. Le montant total des travaux s'élève à 304 633,93 euros.

Les travaux de rénovation de la « **Maison Rocher** », route de Saint Rémy à Chaspuzac, débute ce mois de mai. Deux logements seront également créés. Le montant des travaux s'élève à 232 155,19 euros. Pour financer ces projets de réhabilitation, la commune bénéficie de subventions et d'aides de **l'Etat et de la Région**.

Maison « Chapon » : création de deux logements après rénovation



La maison « Chapon » en travaux



Maison « Chapon » après les travaux de rénovation
ci-dessous le plan



Maison « Rocher » : création de deux logements après rénovation



Projets 2021 - 2022

Poursuivre la rénovation de l'habitat ancien

Quatre maisons ont été achetées par la commune et seront prochainement rénovées et réhabilitées en logements neufs destinés à la location dont: la Maison « **Jourdain** », la Maison « **Gérenton** » et la Maison « **Gleize** », toutes trois situées dans le bourg de Chaspuzac. Dix logements neufs seront créés et proposés à la location dans les années à venir.

Maison «**Jourdain**» : création de quatre logements après rénovation



Maison «**Gérenton**» : création de quatre logements après rénovation



Maison **Gleize** » : création de deux logements après rénovation



Environnement

Un lac collinaire pour soutenir les agriculteurs

D'années en années, les périodes de sécheresse sont de plus en plus fréquentes. Les agriculteurs en souffrent. Leurs cultures manquent d'eau en période de forte chaleur annihilant les rendements.

La pluie tombant sur une année n'a que peu baissée par rapport à une année normale, mais force est de constater que d'années en années, les inondations sont de plus en plus fréquentes tant dans le sud que dans le nord ou le sud ouest. En zone de montagne, comme c'est le cas sur notre territoire, les pluies sont de plus en plus fortes et ne durent pas mais dévastent tout et n'ont pas le temps de s'infiltrer dans le sol.



Exemple de lac collinaire dans le département du Rhône

Pour remédier à ces phénomènes et sécuriser l'alimentation des animaux en période sèche, la construction d'un lac collinaire pourra être une solution. En effet, celui-ci permettra de stocker l'eau de pluie en période hivernale, quand celle-ci tombe fortement. Cette eau sera ensuite utilisée pour irriguer les cultures en période de sécheresse et permettra ainsi de sécuriser l'alimentation des animaux sans pomper dans les rivières au moment où celles-ci sont les plus basses .

La commune réfléchit à ce projet et travaille avec les agriculteurs à l'étude de réalisation d'un lac collinaire collectif. En construisant un système de réseaux de tuyaux alimentant certaines parcelles agricoles, l'irrigation serait assurée en période de sécheresse et favoriserait ainsi la pousse régulière et suffisante du fourrage. Ce type de projet est encouragé et subventionné par les [fonds européens](#) et [la Région](#) , le surplus serait financé par les agriculteurs en fonction de l'utilisation de chacun. En s'associant collectivement dans ce type de projet, les coûts seront réduits et adaptés à la dimension des réseaux . Ce type d'équipement peut également permettre la pratique de production de nouvelles cultures telles que des petits fruits ou du maraîchage: certains agriculteurs d'ailleurs le pratiquent déjà .

Nous ne manquerons pas de vous présenter ce projet très technique, lorsque celui-ci aura été suffisamment étudié . A suivre...



Sécurité des riverains

Sécurisation de la voirie

Entretien des routes

Des **travaux d'enrobés** ont été réalisés en novembre 2020 sur la Route du Puy. Cette route qui traverse le village dans toute sa longueur est de plus en plus fréquentée. Lors de ces travaux, la commune en a profité pour supprimer le terre-plein situé à l'entrée du village de Chaspuzac. Ceci a permis d'élargir cette portion de route trop étroite pour les gros engins mais également de faciliter le déneigement en période hivernale.

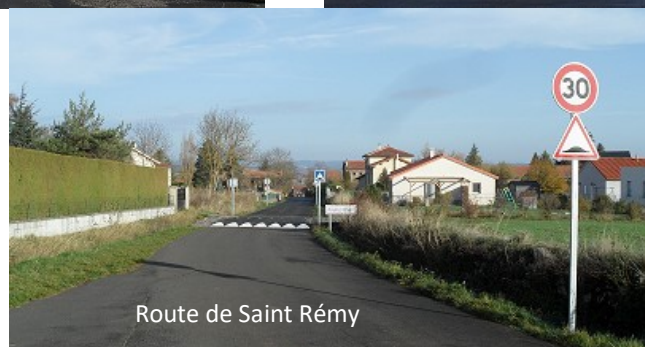


Ralentir pour la sécurité de tous

La commune a décidé d'installer **trois nouveaux ralentisseurs** : route de l'aérodrome, route du Puy et route de Saint Rémy afin de réduire la vitesse des automobilistes et ainsi assurer la sécurité de tous.

Depuis l'installation des ralentisseurs à l'entrée du village: route du Puy et route de Saint Rémy, les riverains ont pu constater un net ralentissement des véhicules dans le village. Enfin, sur la zone d'activités, route de l'Aviation, **un ralentisseur** permet maintenant de sécuriser l'accès des piétons aux commerces situés de part et d'autre de cette rue. En effet, depuis l'ouverture de l'hypermarché en mai 2019, le nombre de véhicules empruntant cette route a augmenté fortement. Il était donc nécessaire de sécuriser cette rue pour les clients et les commerçants.

Les trois nouveaux ralentisseurs installés sur la commune



Projets 2021

Assurer la sécurité des riverains

Projets d'aménagement des rues

Des projets d'aménagement des rues sont également prévus dans les prochains mois:

- Aménagement des rues et création de trottoirs

Une nouvelle demande de subvention a été déposée au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux pour 2021 afin de financer ces projets.

Un ralentisseur sera installé Chemin de la Combe et Rue du Pradinat.

Quartier de l'Aérodrome

- Aménagement du quartier de l'aérodrome
- Aménagement de parkings
- Travaux d'enrobés



Rue du Pradinat, Chemin de la Combe, Chemin des Fourniaux / Chemin de la Tourette

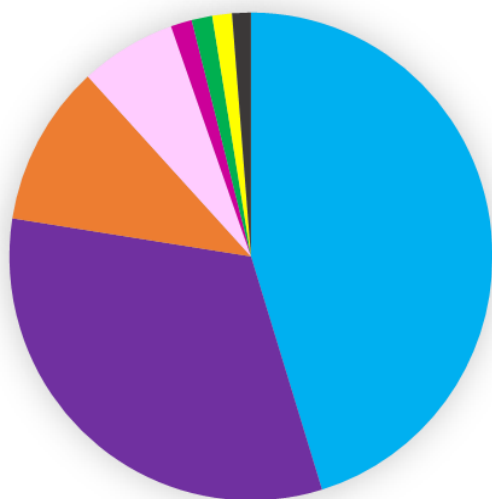
- Aménagement des rues et création de trottoirs
- Travaux d'enrobés



Compte Administratif 2020

Le compte administratif est établi à la fin de l'exercice budgétaire, il retrace l'exécution exacte et réelle des dépenses et des recettes du budget principal de la commune ainsi que des budgets annexes. La section de fonctionnement correspond aux dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante de la commune.

Dépenses Section Fonctionnement

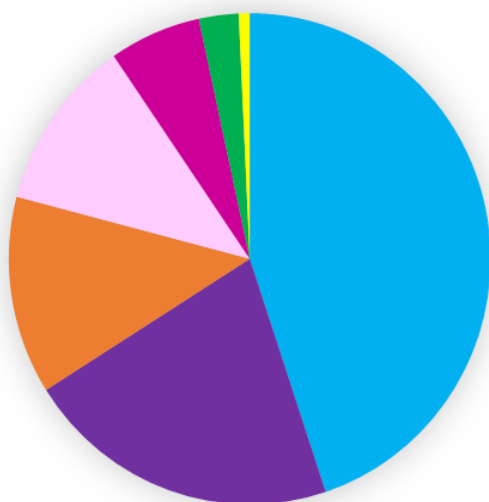


- Indemnités Elus et charges & cotisations personnels (agents : technique, école, médiathèque et administratif)
- Opérations d'ordre (valeurs comptables immobilisations, dotations aux amortissements)
- Achats (électricité, carburant, fournitures, cantine...)
- Services extérieurs (maintenance, entretien locaux, voies et réseaux, véhicule, location copieur, assurances...)
- Impôts et taxes (Taxes foncières et impôts indirects)
- Autres services extérieurs (animation médiathèque, fêtes et cérémonies, différents frais...)
- Charges financières (intérêts emprunts)
- Autres charges de gestion (subventions aux associations, cotisations...)

Total des dépenses : 723 238.16 €

L'excédent de fonctionnement sert à autofinancer une partie des projets d'investissements, il est transféré à la section d'investissement.

Recettes Section Fonctionnement



- Impôts et taxes (contributions directes...)
- Produits financiers (remboursement d'intérêt d'emprunt sur investissement réseau d'eau)
- Autres produits de gestion courante (locations habitations, salle polyvalente...)
- Dotations et participations (dotation globale de fonctionnement, dotation de solidarité rurale...)
- Produits des services (cantine, taxes sur les ordures ménagères, médiathèque...)
- Opérations d'ordre (valeurs comptables immobilisations, dotations aux amortissements)
- Remboursement (indemnités journalières)

Total des recettes : 984 147.97 €

Excédent 2020 : 260 909.81 €

Compte Administratif 2020

La section d'investissement est dédiée aux opérations qui enrichissent le patrimoine de la commune

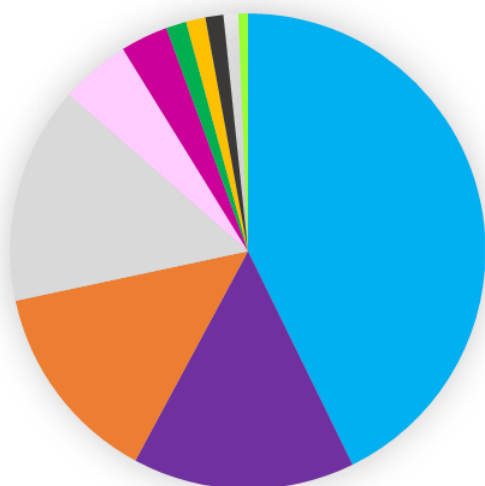
Dépenses Section Investissement



Total des dépenses : 728 626.09 €

- Acquisition terrains et bâtiments
- Matériel (voirie, informatique, mobilier scolaire...)
- Voirie
- Remboursement (capital des emprunts, caution...)
- Réhabilitation Maison Jourdain
- Réhabilitation Maison Chapon
- Réhabilitation Maison Rocher
- Réhabilitation Maison Gleize
- Aménagement bourg
- Aménagement lotissement Les Fourniaux
- Opérations d'ordre (valeurs comptables immobilisations, dotations aux amortissements)
- Eclairage public
- Equipement numérique Ecole

Recettes Section Investissement



Total des recettes : 1 691 344.36€

Excédent 2020 : 962 718.27 €

- Création voirie Les Fourniaux
- Affectation résultat Fonctionnement 2019
- Opérations d'ordre (valeurs comptables immobilisations, dotations aux amortissements)
- Emprunt
- Subventions aménagement bourg
- Taxe d'aménagement
- Frais financiers, cautions locations...
- Subventions bâtiments (réhabilitation maison Chapon)
- Subvention Amendes de police, acquisition urne
- Subventions bâtiments (réhabilitation maison Rocher)
- Subvention Vidéo protection, médiathèque

POUR INFORMATION : Les taux d'imposition 2020 restent inchangés par rapport à 2019.

La crise sanitaire et le confinement ont engendré de nombreux retards dans les attributions des subventions et donc dans la réalisation des travaux, ce qui provoque un excédent exceptionnel qui sera repris sur le budget primitif 2021.

Des nouveaux commerces et services sur la zone d'activités

L'artisanat: de la qualité, de la créativité et du savoir-faire

Une boulangerie artisanale sur la zone d'activités



La boulangerie artisanale « D'Hélice » a ouvert ses portes à l'entrée de la zone d'activités. Les clients vont pouvoir déguster les pains, viennoiseries, pâtisseries artisanales confectionnés sur place par **Lionel Masse** le patron et son équipe. Vous pouvez vous restaurer sur place, manger un sandwich, boire un café et même emporter votre menu grâce au drive prévu à cet effet.

Les restaurants: difficile de voir le bout du tunnel

Depuis le début de la pandémie, les restaurateurs, cafetiers payent un lourd tribut dans cette crise sanitaire. Contraints de s'adapter à cet état de fait, les restaurateurs ont développé la vente à emporter. Certains comme le restaurant « **Le Mirage** » à l'aérodrome, ont eu des autorisations pour accueillir les ouvriers du bâtiment et les routiers, car pour eux aussi, la situation devenait complexe et difficile.

Actuellement trois restaurants sont implantés sur la zone d'activités : le restaurant « **Le Mirage** », l'hôtel restaurant « **Croco Alizé** » et le restaurant « **L'escale** » repris par **Frédéric Mazet** en avril 2021. Nous souhaitons une bonne installation à ce nouveau propriétaire et sommes impatients de découvrir sa cuisine faite maison. En attendant il sera possible de déguster ses pizzas (à emporter). Nous espérons tous que la situation sanitaire s'améliore et qu'il soit de nouveau possible de déguster de bons petits plats en toute convivialité dans les différents restaurants implantés sur la zone de Chaspuzac.



Hôtel restaurant « **Croco Alizé** »



Restaurant « **Le Mirage** »



Restaurant **L'escale**: un nouveau propriétaire

L'Atelier de couture : bientôt l'ouverture !

Nous attendons avec impatience l'ouverture prochaine de l'atelier de **Virginie Aurelle**, artisan-créatrice, spécialisée dans la confection de vêtements (créations originales sur mesure), confections en ameublement, retouches diverses.. L'ouverture est programmée très prochainement, rue de l'Aviation. En attendant, vous pouvez bien entendu la retrouver dans son atelier, route du Puy, à l'entrée de Chaspuzac.



Commerces et services

Des nouveaux services sur la zone d'activités

INTERMARCHÉ: de nouveaux services proposés à ses clients



La moyenne surface « Intermarché » propose de nouveaux services pour le plus grand plaisir de ses clients. Une station de lavage a été installée juste à côté de la station service. Un aspirateur et une borne de gonflage se trouvent également à proximité de la station service. Une laverie automatique est également en libre accès. Elle est ouverte du lundi au dimanche compris, de 8h30 à 19h30.

Intermarché est ouvert tous les jours de la semaine et le dimanche matin. De nombreux services sont proposés par la moyenne surface comme le drive ou le portage à domicile. Rendez vous sur leur site pour plus d'informations.

Un nouveau service : un contrôle technique automobile

Derrière la station de lavage, située rue de l'Aviation, **Patrick Souveton** va construire un bâtiment de 150 m², qui abritera un atelier de contrôle technique automobile. Ce nouveau service viendra enrichir l'offre de services et permettra aux garagistes, particuliers et professionnels de trouver un professionnel agréé sur la zone d'activités.



Agence d'intérim : vous accompagner dans l'emploi



L'agence « DFI Intérim & Recrutement » implantée nouvellement sur la zone d'activités, est une véritable passerelle entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du secteur. L'agence suit et accompagne les demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnel et propose des offres en intérim, CDD, ou CDI qui correspondent à votre profil. Vous pouvez consulter les offres sur leur site ou vous rendre directement à l'agence située, rue de l'Aviation.

L'emploi : une priorité pour construire l'avenir



Sabarot « Le Géant » de la lentille

L'entreprise « Sabarot » dirigée par **Antoine Wassner**, continue d'agrandir ses locaux de 3000 m² sur la zone d'activités de Chaspuzac. L'entreprise, attachée à son territoire, souhaite tout centraliser en réorganisant sa logistique de production et de stockage sur le site de Chaspuzac et ainsi reconcentrer l'emploi avec la création de dix postes sur deux ans dont six créations d'emplois. L'entreprise compte actuellement 150 salariés, 60 % d'entre eux sont sur l'usine sur des tâches



hautement qualifiées suite aux gros investissements de l'entreprise dans l'automatisation et 40% des salariés travaillent dans les bureaux. Rappelons que l'entreprise exporte dans 70 pays à travers le monde, notamment son produit phare et historique, la lentille verte AOP. Mais celle-ci ne représente qu'une partie infime du chiffre d'affaire de l'entreprise comparé à la vente croissante d'autres légumineuses et céréales comme le quinoa et le petit épeautre. Confiant en l'avenir, le dirigeant souhaite poursuivre son développement sur la zone. L'avenir nous le dira.

LOU Légumes: des emplois à venir

Les travaux de construction de l'entreprise Légulice codirigée par **Benoit Roze**, **Fabrice Chapuzet** et **Emmanuelle Roze** ont débuté sur la zone de la Combe à Chaspuzac. Un bâtiment de 13000 m² devrait sortir de terre d'ici la fin de l'année 2021. Dès février 2022, la production de champignons frais devrait débuter avec l'objectif de produire 4500 tonnes de champignons par an. Chaspuzac sera la troisième champignonnière de la marque Lou.



En terme d'emplois, cela représenterait 150 créations d'emplois dès 2022. 40 premières embauches seront réalisées par Pôle Emploi dès le second semestre 2021. 3 à 4 mois de formation seront nécessaires pour former le personnel recruté.

L'entreprise a déjà sa base logistique sur la zone de Chaspuzac qui lui permet, dans un premier temps, d'étendre son activité dans le sud de la France.



La Communauté d'agglomération investit 10 millions d'euros dans ce projet d'usine-relais, contre vingt ans de loyer sous forme de crédit-bail qui rembourse le coût d'investissement. Passé les vingt années, LOU légumes sera propriétaire. La réalisation du projet d'installation de Lou Légumes est également subventionnée par la **Région Auvergne Rhône-Alpes** et le **Département**.

Des entreprises qui s'agrandissent...

Carrosserie - Remorques Rocher : l'entreprise familiale s'agrandit



L'entreprise de carrosserie industrielle « Rocher », entreprise familiale, bien connue des habitants de la commune, située route du Puy à Chaspuzac, continue d'agrandir ses ateliers. Après une première extension en 2016, l'entreprise dirigée par **Philippe Rocher**, continue de s'étendre et compte aujourd'hui 13 salariés dont 2 nouveaux emplois créés suite à cet agrandissement.

L'entreprise est spécialisée dans la vente, la location, la fabrication de carrosseries et remorques en tous genres (d'attelage, de tourisme...).

Extension des ateliers



GT ISOL : une entreprise qui se développe



La société GT ISOL, installée depuis novembre 2019, 23 route du Puy à Chaspuzac, dirigée par **Thomas Belin** et **Grégory Martin**, est passée de 2 salariés à 9 salariés en un peu plus d'un an. L'entreprise est spécialisée dans l'isolation thermique par projection de mousse polyuréthane. Les deux gérants louent actuellement les locaux et seront définitivement propriétaires mi-juin 2021.

PRO PUB : construction d'un nouvel atelier



L'entreprise « Pro Pub » spécialisée dans la publicité: enseignes, alu-leds-3D sur tous véhicules (Véhicule lourd, utilitaire, poids lourd) et l'impression sur tous supports, vêtements, marquages, sérigraphie... va construire un nouvel atelier sur la zone d'activités. L'entreprise dirigée par **Jérôme Loubareche**, actuellement située 37 rue de l'aérodrome va s'agrandir et s'installer sur le terrain situé juste en face de son atelier existant.

Engagement Associatif

Association des donneurs de sang: « Sauver des vies, Donnez votre sang! »



Présidente: **Blandine PIQUET**

Trésorière: **Annie CHAZE**

Secrétaires: **Véronique MENUT et Brigitte AVOND (adjointe)**



« ENSEMBLE , TOUT EST POSSIBLE! »

« UN GRAND MERCI pour votre mobilisation au service des malades. »

Malgré la Covid, le couvre feu...et les normes sanitaires en vigueur, l'association des donneurs de Sang continue à organiser des collectes car « du sang, on en a toujours besoin » quelles que soient les circonstances ». Les donateurs sont toujours de plus en plus nombreux. 114 donateurs ont répondu présents lors la dernière collecte le 10 février, 5 donateurs de plus. L'association encourage chaque personne, en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes), pesant au moins 50 kgs (ou au moins 55 kg pour un don de plasma/plaquettes), à se mobiliser pour sauver des vies et donner son sang lors des collectes organisées par l'association.

Prochain rendez-vous en septembre.

L'équipe de bénévoles, toujours mobilisée pour l'occasion, se fera un plaisir de vous accueillir et offrira à chacun(e) un buffet complet et réconfortant , un buffet offert grâce aux entreprises « sponsors »: qui soutiennent l'association: Boulangerie Foury de Loudes, L'Intermarché Chaspuzac, RTS Chambon de Chaspuzac, Séverine et Stéphane Borie fleuristes à Loudes, La Ferme Pays de Vergezac, La Gaec des clochettes, la Charcuterie Tournayre de Vazeilles et l' AS Loudes Foot pour son aide logistique et sa mobilisation.



Les associations

CLUB FEMININ

Activités créatives

Lundi 14h à 17h

Ancienne école

Annie GIRAUD 04 71 08 66 76

CHORALE

Chant choral

Mercredi 20h30 à 22h30

Salle polyvalente

Joselyne LAURENT 04 71 08 66 33

CLUB des AÎNÉS

Jeux - belote - goûter et convivialité

Rdv les 1er et 3ème Vendredis du mois

Ancienne école

Lucette MICHEL 04 71 08 65 32

ROCK

Danse de salon - rock

Vendredi 20h30 à 22h00

Salle Polyvalente

Marie- Claude PRUNET 04 71 08 00 61

Jean-Louis PAILHES 04 71 02 45 88

GYM ADULTES

Mercredi 20h30 à 22h00

Gymnase

Elisabeth 06 88 93 64 06

Patricia 06 74 61 12 15

CHI QONG

Détente - Bien être

Vendredi 10h30 à 11h30

Salle polyvalente

Anne- Marie SAFFREY 04 71 08 67 88

JUDO

Enfants (4/6 ans) Mardi 17h15 à 18h00

Enfants (7/13 ans) Mardi 18h10 à 19h00

Salle Polyvalente

Dominique CASTANET 06 71 00 56 80

VIET VO DAO

Enfants Mercredi 16h00 à 18h00

Adultes Mercredi 18h00 à 19h30

Salle Polyvalente

Eric BONNEFOY 06 05 12 32 64

Association Sportive et Culturelle du Canton de Loudes (A.S.C.L)

Danse, zumba, peinture, badminton...

Loudes, Vergezac, Chaspuzac, Sanssac

Pour plus de renseignements contacter Pierrette TESTUD 06 87 41 02 41

Les services de l'agglomération

Transport à la demande

La Communauté d'agglomération met à disposition des usagers un service de transport en direction du Puy en Velay au départ de votre commune de résidence. Sur la commune de **Chaspuzac**, ces transports sont possibles les mercredis (au départ de Chaspuzac: 14h06 à l'abribus - retour à 17h49) et les samedis (au départ de Chaspuzac à 8h36 à l'abribus - retour 12h19).

Vous devez impérativement réserver votre trajet auprès de la boutique TUDIP, le mardi avant 12h pour le service du mercredi et le vendredi avant 12h pour le service du samedi. Le service fonctionne avec des tickets unités (1,50euros), les carnets de 10 tickets (11 euros) ou une carte d'abonnement en cours de validité. Pour plus de renseignements:

HORAIRES D'OUVERTURE BOUTIQUE TUDIP

Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 18h00 Tél: 04 71 02 60 11

Email : boutique.tudip@lepuyenvelay.fr

Circuit 9

St Jean de Nay - Le Puy-en-Velay

(via Chaspuzac)



Mercredi		Samedi			
13h55	18h05	8h25	12h35	Le Meynial	Centre
14h00	18h00	8h30	12h30	Beyssac	Abribus
14h02	17h59	8h31	12h29	St Jean de Nay	Mairie
14h04	17h51	8h34	12h21	Les Ternes	Abribus
14h06	17h49	8h36	12h19	Chaspuzac	Abribus
14h10	17h47	8h40	12h17	Fontannes	Abribus
14h12	17h45	8h42	12h15	Grazac	Abribus
14h15	17h42	8h45	12h12	Sanssac	Mairie
14h17	17h40	8h47	12h10	Le Zouave	Abribus
14h17	17h40	8h47	12h10	Les Estreys	Abribus
14h28	17h32	8h58	12h02	Le Puy-en-Velay	Halte centrale (place Michelet)
14h30	17h30	9h00	12h00	Le Puy-en-Velay	Pôle Intermodal

Les services de l'agglomération

Transport pour les personnes à mobilité réduite

Pour que la campagne ne soit pas un handicap, la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a mis en place sur les 72 communes de la Communauté d'agglomération, un service de transport à la demande, pour les personnes à mobilité réduite.

Les personnes désirant bénéficier de ce service doivent en faire la demande auprès des services de la Communauté d'agglomération qui délivre un agrément au 04 71 04 37 00. (dossier à retirer et à compléter, qui sera étudié par le service des Transports de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay).



Critères d'ayant-droit

Le service est réservé aux personnes:

- **Domiciliées sur le territoire de** la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
- **Se déplaçant en fauteuil roulant**
- **Ayant des difficultés de déplacement avérées qui ne leur permettent pas d'utiliser les transports en commun, sur la base d'un certificat médical.**

Cas particulier: les enfants seuls ne sont transportés qu'à partir de l'âge de 11 ans (sauf autorisation écrite des parents)

Ne sont pas pris en charge par le service:

- les déplacements pouvant être assurés par un taxi ou un véhicule sanitaire avec prise en charge par la CPAM
- Les déplacements dans le cadre de transport scolaire
- Les déplacements domicile/travail

Déplacements et Horaires

Les déplacements s'effectuent uniquement sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay du **lundi au samedi de 7h à 19h** (sauf jours fériés) - tarif identique à celle du réseau de transport urbain. Tous les titres de transports TUDIP sont valables. A bord du véhicule, seul le ticket à l'unité est délivré par le conducteur.. **A noter**

- **Les montées et descentes des clients ne peuvent s'effectuer que sur le domaine public**
- **Les conducteurs n'assurent pas l'accompagnement dans les immeubles privés ou publics mais apportent une aide aux personnes uniquement lors de la montée et la descente du véhicule.**

Accompagnateur

Il est entendu comme accompagnateur toute personne qui effectue le même trajet que l'ayant-droit et dont la présence permet d'assurer l'accompagnement hors de véhicule. L'accompagnateur voyage gratuitement avec l'ayant-droit. Un seul accompagnateur est admis à l'intérieur du véhicule.

Réservations

Les réservations s'effectuent:

- du lundi au vendredi de 8h/12h et de 13h30/18h00
- Par téléphone au 04.71.02.60.11
- Par mail: boutique.tudip@lepuyenvelay.fr
- Au plus tard la veille avant 12 heures

Annulation

Dans la mesure où l'utilisateur ne pourrait pas effectuer le déplacement demandé, il est tenu d'en informer le prestataire. Si la course n'a pas été annulée, le service sera facturé au client au coût forfaitaire de 55 €.

Les services de l'agglomération

Transport scolaire : assurer un service de qualité

A partir du 27 avril 2021, chaque parent souhaitant que son(ses) enfant(s) utilise(nt) le service de transport scolaire devra compléter et retourner un dossier de **pré-inscription au service de transport de l'agglomération**. Ce dossier lui sera transmis par l'établissement scolaire, avec une date limite de dépôt du dossier au 30 juin 2021, pour la rentrée 2021/2022.

Suite au dépôt du dossier de pré-inscription, les parents auront jusqu'au 30 juillet 2021 pour procéder à l'**inscription** sur le site des transports urbains et scolaires de l'agglomération. Dans le cas du renouvellement de l'abonnement (carte de transport), l'inscription se fera automatiquement. Ce **nouveau** système de pré-inscription et d'inscription permettra au service d'anticiper et de prévoir le nombre d'usagers sur les lignes.

TRANSPORT SCOLAIRE			
Tarifs			
Abonnement primaire (moins de 10 ans)		Abonnement jeune (moins de 25 ans)	
Mensuel	10 €	Mensuel	20 €
Trimestriel	30 €	Trimestriel	60 €
Annuel	90 €	Annuel	180 €

Tarifs valables au 1er septembre 2020.

Cuisine en Velay : manger local!



Basée sur la commune de Bains, la Cuisine centrale rebaptisée « Cuisine en Velay » produit actuellement 1500 repas par jour destinés à la restauration scolaire de 7 communes (crèches, portage de repas à domicile, self de l'IUT). La gouvernance est partagée entre toutes les communes desservies par Cuisine en Velay et la Communauté d'agglomération dans le cadre de sa compétence sur les crèches. Au fil des ans, Cuisine en Velay, qui compte 12 agents dans son équipe de production, a fait progresser la part de denrées alimentaires locales et issues de l'agriculture biologique dans son unité de production. De plus en plus de produits utilisés sont issus de circuits courts. Equilibre alimentaire, variété des produits, respect de la saisonnalité, produits de qualité et de proximité sont les principes de travail de Cuisine en Velay. Actuellement, il est servi dans les restaurants scolaires des viandes nées, élevées et abattues en Haute-Loire (Vey à Polignac, Méjean à Costaros). Il en est de même pour les produits laitiers (yaourt au lait entier, fourme, tome, lait, beurre, crème...de Gerentes). La charcuterie provient également de Haute-Loire (Méjean). Quand l'offre en produits Bio des environs est disponible (lentilles vertes AOP, produits laitiers...), celle-ci est favorisée. Les légumes: pommes de terre, carottes, poireaux, navets... proviennent de Chomelix, en Pays de Craponne-sur-Arzon et les légumes frais sous vides de l'entreprise Trans'Légumes Sannay/Comelix. Le pain est élaboré à partir de blé provenant de minoterie Haute-Loire. Actuellement, 30 % du budget alimentaire de « Cuisine du Velay » est «local». Pour atteindre les objectifs fixés par la loi Agriculture et Alimentation adoptée en octobre 2018, fixant 50 % de produits locaux et de qualité, et 20% de produits issus de l'agriculture biologique pour la restauration collective, la Ville du Puy-en-Velay travaille avec les différents membres de l'entente, avec le CCAS et l'association Haute-Loire Biologique, qui regroupe près de 200 producteurs (40 % des producteurs bio du département), pour atteindre à terme cet objectif.

Les services de l'agglomération

Location de voiture électrique : vers une transition énergétique

Pleinement engagée dans la transition énergétique et consciente que les nouvelles mobilités représentent un enjeu majeur pour le territoire, la Communauté d'agglomération mise sur l'électrique ! Auto-en-Velay est un moyen de transport économique et respectueux de l'environnement, réservé exclusivement aux habitants de la Communauté d'agglomération.

9 voitures électriques sont proposées en auto-partage et depuis la mise en place de ce service de location, en décembre 2019, environ 60 réservations sont effectuées chaque mois.

Vous êtes résidents d'une des 72 communes de l'Agglomération du Puy-en-Velay et vous souhaitez louer une voiture électrique?

9 véhicules électriques en auto-partage sont répartis sur 7 communes.

- Allègre (un à la maison de santé),
- Arzac-en-Velay (un devant la mairie),
- Craponne-sur-Arzon (un place de la Poste et un à la Maison France Services),
- La Chaise-Dieu (un devant l'ancienne gare),
- Lavoûte-sur-Loire (un place du Pont Neuf vers la gare),
- Le Puy-en-Velay (un place de la Libération et un en face de la gare)
- Saint-Paulien (un sur le parking rue Armand).

Alors n'hésitez plus, découvrez la voiture électrique partagée accessible 24h/24 - 7jrs/7 !

S'inscrire

Après avoir renseigné vos informations personnelles) sur le site de l'agglomération auto-en-velay, le compte sera validé sous 48h jours ouvrés. Après validation, un badge est envoyé à l'adresse indiquée, il permet de déverrouiller le véhicule.

Plus d'infos: <https://www.agglo-lepuyenvelay.fr/auto-en-velay/>

Les tarifs d'AUTO-en-VELAY

Quatre formules à tarifs attractifs :

- Demi-journée / 7€
- Journée / 12€
- 24h / 16€
- 48h / 30€

Caution : 250 €/mois

Le tarif comprend : l'assurance, la charge électrique et l'entretien. Un abonnement mensuel de 3€ sera facturé en complément, pour accéder au service (une seule fois par mois et en cas d'utilisation du service).

Bornes de recharge électrique



Les bornes électriques utilisées pour la recharge des véhicules autopartagés disposent de deux points de charge. Un côté est réservé à l'autopartage et l'autre, aux particuliers souhaitant charger leur véhicule électrique. Il est accessible gratuitement et sans contrôle d'accès. Sur la commune du Puy-en-Velay, la recharge est gratuite mais le stationnement est payant.

Depuis peu, une borne de recharge électrique a été installée sur la commune, sur le parking de l'aérodrome.

Les services sur votre commune

MAIRIE

Du lundi au Mardi : 08h30 / 12h00 13h30 / 17h30
Mercredi : 08h30 / 12h00
Du jeudi au vendredi : 08h30 / 12h00 13h30 / 17h30
Samedi : 09h00 / 12h00

Secrétaires de Mairie : Jackie Hugon et Sylvia Quet

Téléphone : **04.71.08.60.67**
Email : mairie.chaspuzac@gmail.com
Site internet : www.chaspuzac.fr



ECOLE PUBLIQUE

Directrice de l'école
Florence Breyse

Téléphone : **04.71.08.08.34**



MÉDIATHÈQUE

Lundi : 17h00 / 18h30
Mercredi : 10h00 / 12h00 14h30/18h30
Samedi : 10h00 / 12h00

Responsable : Laetitia Tardieu
Bénévoles : Maryse Verchère et Annie Giraud

Téléphone : **04.63.84.99.41**
Email : media.chaspuzac43@gmail.com

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Dans les locaux de la Médiathèque
Vendredi : Animation de 9h30 / 11h30
Jeudi : accueil des parents sur rdv de 12h30 / 17h00

Responsable : **Virginie Paysal**

Tél : **06.80.92.76.91**
Email : virginie.paysal@lepuyenvelay.fr

GUICHET PETITE ENFANCE

Site : <https://monenfant.fr/> ou
Téléphone : **04.71.02.49.77** ou
Email : guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr

DÉCHETTERIE DE SANSSAC-L'ÉGLISE

Les déchets qui ne sont pas admis dans les poubelles traditionnelles doivent être amenés en déchetterie (gravats, terre, déchets toxiques...)

Du lundi au samedi
9h00 / 12h00 14h00 / 17h00
Dimanche : 9h00 / 12h00

GENDARMERIE Loudes **04.71.08.60.03**
Pompiers **18** SAMU **15** Police **17**

Naissances

Marius THOLANCE - Chaspuzac - 18 février 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Salomé BRUNEL - Chaspuzac - 24 février 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Livia CHAZE - Fontannes - 3 avril 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Tyron ANDROVER - Fontannes - 9 avril 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Élina MONTEIRO - Chaspuzac - 10 août 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Loucka CROCQUEFER BEGRAR - Fontannes - 10 septembre 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Nathalya CROCQUEFER BEGRAR - Fontannes - 10 septembre 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Axel DUGAIN - Fontannes - 11 septembre 2020 à Firminy (42)

Kataleya GONÇALVES COLOMB - Fontannes - 26 septembre 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Marius MICHEL - Chaspuzac - 1er octobre 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Abigaïl ROUVIERE - Chaspuzac - 21 octobre 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Andréa CHABANON - Fontannes - 13 novembre 2020 à Le Puy-en- Velay (43)

Mariages

RAYNAUD Audrey & MARTINEZ Michel - 17 juillet 2020

BALEZEAU Clémence & MIALON Alban - 29 août 2020

Décès

CHABIDON Germaine - juin 2020

CHABIDON Marie-Paule - novembre 2020

GIRAUD-ROBIN Bernard - 26 février 2020

GLEIZE Félix - novembre 2020

JOBERT Henri - 6 octobre 2020

MARRET Fredy - 7 novembre 2020

PORTAL Angèle - mars 2020

